

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018
DELIBERATION N° 56

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix huit, le dix huit octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h30), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h30), M. LAIGUILLON, Mmes CANDILLIER (à partir de 17h50), BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, M. MASSONDE, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LANGLOIS à M. ESMIEU (à partir de 20h30), Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 17h50), Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30), Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE, M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON, Mme PICARD-FELICES par Mme CAPDEVIELLE.

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de M. Daubisse

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEML ET AUTRES ORGANISMES – Société d'Équipement des Pays de l'Adour – Rapport pour l'année 2017 du représentant de la Ville.

En application de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est amené à se prononcer sur le rapport écrit qui lui est soumis au moins une fois par an par le représentant de la Ville au sein de la Société d'équipement des Pays de l'Adour (SEPA).

La SEPA est une société d'économie mixte locale qui a pour vocation d'étudier et d'entreprendre toute action participant au développement économique sur le territoire historique des Pyrénées-Atlantiques, mais également plus récemment hors de ce département

(Hautes Pyrénées, Landes et Gironde). A ce titre, elle intervient principalement pour le compte des collectivités publiques.

Le capital de la SEPA s'élève à 1 586 000 €, dont la répartition n'a subi, en 2017, que des modifications liées à la nouvelle organisation intercommunale, les EPCI nouvellement créés remplaçant de plein droit les précédents. Il est détenu à 79,92 % par des actionnaires publics, dont 3,77 % par la Ville de Bayonne (490 actions pour 59 780 €).

Les activités de la SEPA

La répartition par métier des 87 contrats en cours de réalisation est la suivante sur l'exercice 2017 :

- construction : 60 % (activité stable),
- aménagement : 33 % (activité en progression de 5 %),
- renouvellement urbain : 1 % (activité stable),
- environnement : 6 % (forte baisse de l'activité).

Sur les 215 opérations recensées en 2017, 130 concernent les lycées du département dans le cadre du mandat pluriannuel conclu avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'élargissement du périmètre d'intervention se poursuit, 16 % de l'activité étant localisé hors Pyrénées-Atlantiques, contre 11 % en 2016.

Enfin, la progression importante des opérations propres (15 % en 2017 contre 9 % en 2016) et le développement de l'activité de promotion permettent de compenser la baisse de l'activité de mandataire/AMO.

Les comptes de la SEPA

Le compte de résultat 2017 se présente schématiquement de la manière suivante :

	2017 (en milliers €)	2016 (en milliers €)
Chiffre d'affaires opérationnel	3 444	3 425
Total produits d'exploitation	10 770	11 057
Total charges d'exploitation	11 043	11 381
Résultat brut d'exploitation	- 273	- 324
Résultat sur opérations de transfert	257	94
Résultat net d'exploitation	- 16	- 230
Résultat financier	73	85
Résultat exceptionnel	16	36
Impôts sur les bénéfices	- 3	- 3
RESULTAT NET	76	- 106

Le chiffre d'affaires opérationnel 2017 qui s'établit à 3,4 M€, en très faible hausse par rapport à 2016, tend vers l'objectif de stabilisation autour de 3,5 M€ fixé dans le projet stratégique 2020. Les charges salariales continuent de diminuer (-9 %) en raison d'un nouvel ajustement des effectifs : 38 salariés équivalent temps plein contre 39,7 en 2016.

De ce fait, le résultat d'exploitation, bien que légèrement négatif à - 16 K€, s'améliore très sensiblement et le résultat net s'établit à + 76 K€, alors que des pertes étaient constatées depuis 2013.

Le bilan 2017 présente en synthèse les grandes masses suivantes :

	2017 (en milliers €)	2016 (en milliers €)
ACTIF		
Actif immobilisé	1 562	1 660
Actif circulant	50 014	33 265
TOTAL DE L'ACTIF	51 576	34 925
PASSIF		
Capitaux propres	3 318	3 242
Dettes financières	13 741	11 424
Autres dettes et divers	34 517	20 259
TOTAL DU PASSIF	51 576	34 925

Les résultats positifs de l'exercice permettent une consolidation des fonds propres au-dessus de 3,3 M€.

Les dettes auprès des établissements de crédits s'élèvent à 11,7 M€ et concernent essentiellement les opérations d'aménagement menées par la structure, un seul emprunt restant à rembourser pour la construction de l'immeuble abritant le siège social (capital restant dû : 627 K€). Les autres dettes financières qui s'établissent à 2 M€ correspondent à des avances de trésorerie de collectivités aux opérations.

Les perspectives 2018

Les orientations du plan stratégique en cours d'exécution prennent en compte les évolutions dans les répartitions sectorielles et géographiques énoncées auparavant. Ainsi, un chiffre d'affaires opérationnel de 3,5 M€ est attendu, cette prévision s'appuyant sur un carnet de commandes renouvelé et consolidé durant l'année 2017.

Pour l'exercice 2018, une confirmation du retour à un résultat net positif est attendue.

En application de l'article L.1524-5 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le présent rapport relatif à la Société d'Equipement des Pays de l'Adour pour l'exercice 2017.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne